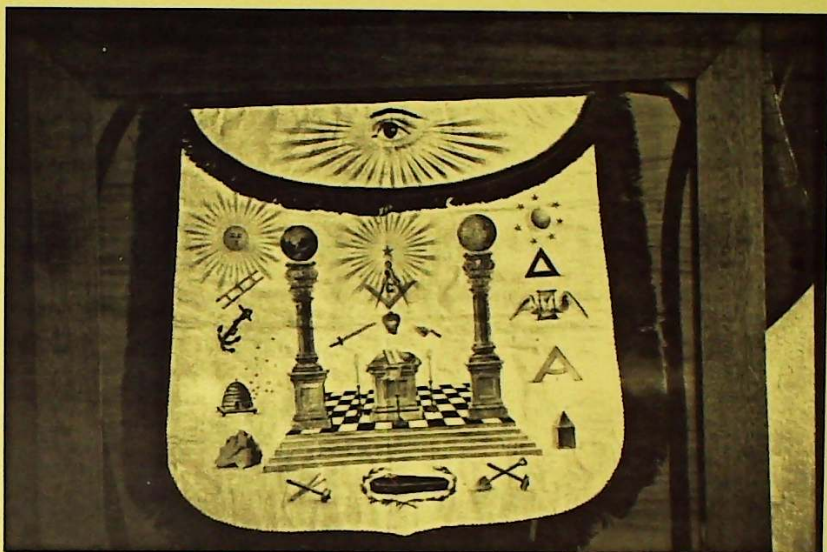


no 10 bis

CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
DE VAUCLUSE

La Franc-Maçonnerie  
Avignonnaise et Vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle  
Michel CHAZOTTES



Le Compagnonnage  
Gilbert HEU

*Cercle Généalogique de Vaucluse*  
et terres adjacentes

Ed. janvier 1995

no 10 bis



La Franc-Maçonnerie à Avignon et dans le département de Vaucluse au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'Introduction.

La publication de ce livre est le résultat de la collaboration de

les auteurs et de la bienveillance de M. le Maire d'Avignon.

Les auteurs ont eu l'honneur de recevoir de M. le Maire d'Avignon

un accueil très agréable et de lui adresser leurs remerciements.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse a l'honneur de publier ce

livre et de le mettre en vente à la bibliothèque de la ville d'Avignon.

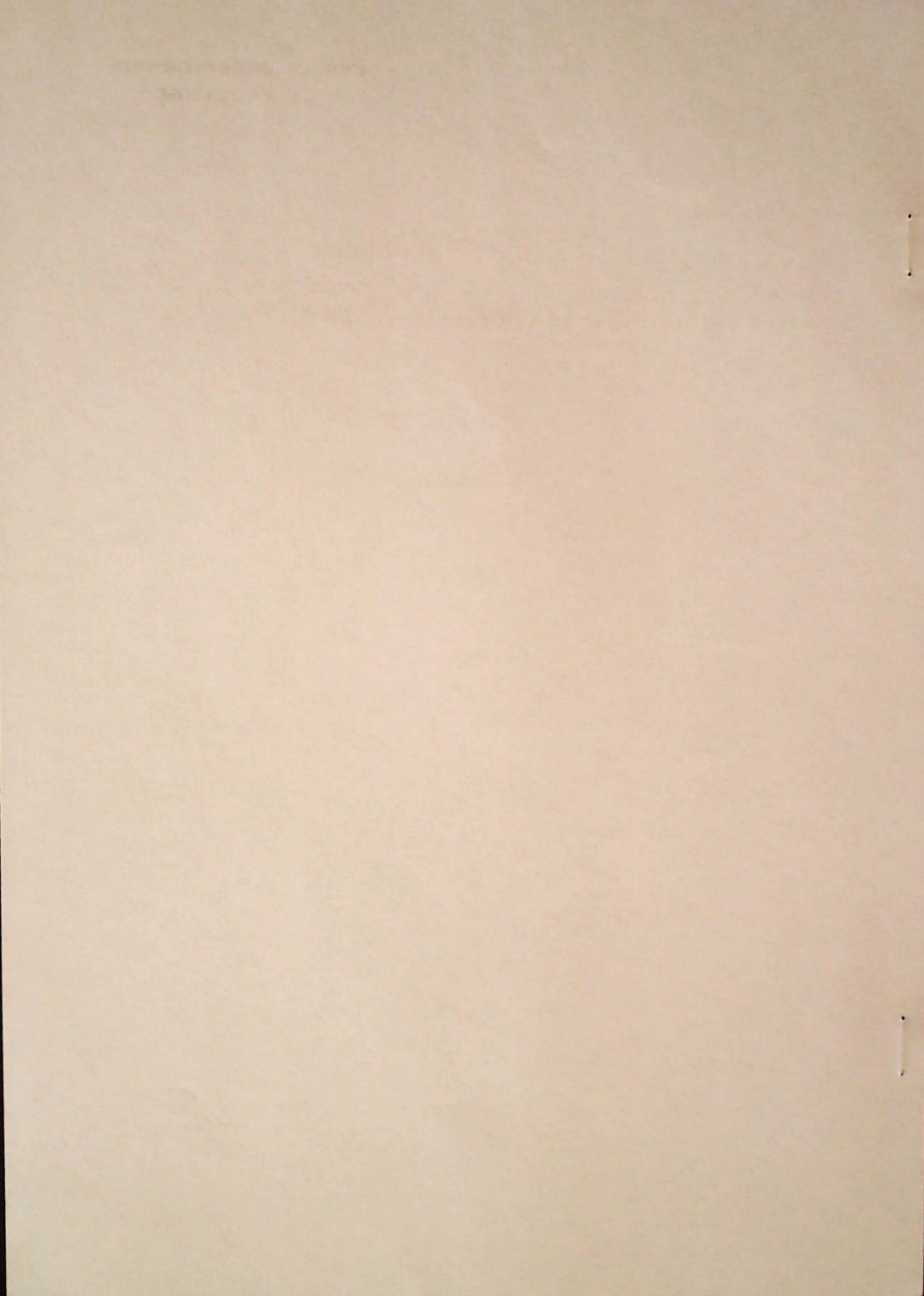
## La Franc-Maçonnerie

### avignonnaise et vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle

*Michel CHAZOTTES*

*Archives municipales d'Avignon*





# La Franc-Maçonnerie avignonnaise et vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle.

## I. Introduction.

La publication de mon livre sur la franc-maçonnerie avignonnaise et vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle me donne l'occasion de vous entretenir d'un sujet, souvent controversé, mal compris parce que souvent embrouillé et qui, par voie de conséquence, rebute pas mal de bonnes volontés, à commencer par les francs-maçons eux-mêmes, qui bien souvent connaissent assez mal leur propre histoire... Je voudrais profiter de l'opportunité de ce jour pour contribuer à lever quelques malentendus tenaces à propos de la Franc-Maçonnerie. Au risque de vous decevoir, je ne vais pas vous parler uniquement des francs-maçons vauclusiens. En effet, il m'a paru nécessaire d'aborder la Franc-Maçonnerie, par l'autre bout de la lorgnette, c'est à dire d'un point de vue général, afin de mieux saisir le particulier, mon travail ne constituant qu'une illustration locale d'un phénomène plus vaste...

La Franc-Maçonnerie est donc mal connue dans notre pays et cette évidence s'impose d'autant plus en France que ce vocable : Franc-Maçonnerie sert à désigner des réalités très différentes...

Ainsi Franc-Maçon est presque toujours synonyme d'athée, voire même d'ennemi de la religion. Et cela est vrai de nombreux Maçons français même si, fort heureusement, l'inimitié vis-à-vis de la religion s'est considérablement réduite. Ces Maçons, majoritaires en France jusqu'à ce jour, appartiennent à ce que l'on appelle l'irrégularité maçonnique, autrement dit à une forme de Franc-Maçonnerie non reconnue par la majorité de Franc-Maçons répandus de par le monde et qui se réclame de la Maçonnerie de tradition. Enfin, pour compliquer encore la situation, il arrive que certains Maçons irréguliers aient les apparences de la régularité maçonnique (par l'utilisation de son vocabulaire, par exemple le Grand Architecte de l'Univers) sans pour autant en avoir l'esprit. D'où ces réalités très différentes recouvertes par le mot de Franc-Maçon.

Bien qu'elle ait joué un rôle non négligeable dans l'histoire de notre pays, qu'elle y ait eu, au cours de son histoire, une incontestable influence sur les idées, tout particulièrement par l'entremise de certains de ses membres, souvent illustres, la Franc-Maçonnerie pose problème par sa nature même. Sa pratique d'une initiation traditionnelle, fondée sur le symbolisme du Métier des constructeurs d'édifices sacrés au Moyen-âge, et le "secret" qui s'y rattache ont toujours provoqué de nombreuses interrogations, soulevé des critiques, voire de nettes oppositions. Les divulgations de rituels de Loge, à partir de 1730 en Grande-Bretagne et en France, n'ont fait qu'augmenter la curiosité et la perplexité du public au

sujet de cet Ordre, alors que plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'opposition de l'Eglise Catholique dans les pays de culture latine, la prise de position de toute une partie de la Franc-Maçonnerie française en politique, un certain anticléricalisme militant, ont trop souvent fait perdre de vue la nature et les buts véritables de l'Ordre.

Ainsi, dans notre pays, la Franc-Maçonnerie est-elle le plus souvent considérée comme une société secrète philosophique diffusant un enseignement fondé sur l'athéisme, ou même comme le substitut d'une religion et la pratique d'une tolérance relativisant la notion de vérité.

Ces opinions courantes ont la vie dure, elles ne peuvent cependant s'appliquer à la Franc-Maçonnerie dite régulière pour au moins quatre raisons :

La Franc-Maçonnerie n'est pas une société politique et ne vise nullement, comme on le croit généralement, à détourner les lois communes au profit d'un groupe de pression, plus ou moins dissimulé derrière des opérations "occultes". Sa finalité n'est pas de l'ordre du politique. En ce domaine, comme en bien d'autres, la Maçonnerie laisse à chacun de ses membres la liberté d'agir en conscience dans le respect des lois, de la paix publique, avec le souci, constamment présent, d'être utile à ses semblables.

La Franc-Maçonnerie s'interdit toute prise de position politique parce qu'elle n'est pas un parti. Elle n'est, en effet, qu'une union de personnes, de races, de pensées, de formations, de religions différentes, assemblées pour travailler en commun au perfectionnement spirituel et moral de chacun de ses membres. Néanmoins, il va de soi que la Franc-Maçonnerie, de par sa nature même, s'oppose et s'opposera toujours, comme toutes les institutions spirituelles de ce pays, à toute forme d'aviilissement de la personne humaine, aux totalitarismes de quelque nature qu'ils soient, à toute discrimination religieuse ou raciale, à toute violence, et, en politique, à toute intolérance.

La Franc-Maçonnerie n'est pas une société philosophique fondée sur l'athéisme. En effet, la Règle traditionnelle stipule qu'elle est un Ordre initiatique dont la pierre d'angle est la foi en Dieu, connu par sa Révélation contenue dans le Volume de la Sainte Loi (la Bible) toujours présent, ainsi que les "outils" du Métier l'Equerre et le Compas, lorsque la Loge est au travail. L'enseignement de la Franc-Maçonnerie régulière ne se réduit pas à un simple intellectualisme, pas plus que la Loge n'est un "laboratoire d'idées".

La Franc-Maçonnerie n'est pas le substitut d'une religion, elle ne relativise pas la Vérité révélée. Elle s'interdit toute prise de position religieuse parce qu'elle n'est pas de nature confessionnelle ou dogmatique. Les rites initiatiques qu'elle pratique n'ont pas de fonction sacramentelle et l'Ordre n'a pas de doctrine de salut. Elle rassemble des croyants en Dieu, de différentes traditions religieuses, non pour leur enseigner le relativisme ou l'indifférence, ni même le syncrétisme en matière de doctrine, mais pour les appeler à une oeuvre commune, dans le respect mutuel et le lien fraternel. Il est cependant indéniable que, dans

notre pays, mais pas seulement, certaines Obédiences maçonniques, pour des raisons que nous n'avons pas à juger, ont cessé depuis longtemps de se référer à la Règle traditionnelle et à la première Obligation de la foi en Dieu pour, perdant ainsi toute régularité, s'engager dans des voies "substituées" comme la politique.

Il y a bien sûr plusieurs façons d'aborder la Franc-Maçonnerie, institution universelle comptant environ huit millions de membres de par le monde (100.000 à peine pour la France) et qui, bien connue et unanimement respectée dans les pays anglo-saxons, n'est considérée qu'avec réticence dans certains pays, dont le nôtre, ceci pour plusieurs raisons culturelles et historiques. Si la franc-maçonnerie n'est pas une institution tout à fait comme les autres, du moins son histoire fait partie intégrante de l'histoire générale, et n'a pas à être traitée à part et réservée à quelques spécialistes. On ne peut plus étudier les Loges maçonniques comme des entités à part, indépendantes du contexte socio-culturel dans lequel elles ont évolué. Dès lors, l'histoire maçonnique ne peut plus être dissociée de l'histoire générale, les deux s'éclairent l'une l'autre et sont complémentaires. Au cours de cette conférence, il ne sera donc pas question de prendre partie pour ou contre la franc-maçonnerie, ce n'est pas notre propos. Il va s'agir de rendre compte de façon aussi impartiale que possible du fait maçonnique. Evidemment, c'est autrement plus difficile que de faire des pseudo-révélations sur une institution, qui a fait couler beaucoup d'encre sur elle, ou de la propagande pour telle ou telle obédience maçonnique ! Notre projet a pour seul souci la passion de la recherche, dans un domaine certes un peu marginal, mais qui pourrait nous le reprocher ?

"La franc-maçonnerie, écrit la Grande Encyclopédie, est une institution philanthropique qui s'efforce de réaliser un idéal de vie sociale... C'est un ordre ou une confrérie greffée sur les anciennes associations ouvrières et mystiques du Moyen-Age, mais organisée au XVIIIe siècle dans un esprit plus large... Ce n'est pas une société secrète, mais seulement une société fermée... Ses règles fondamentales, ses lois, son histoire, le nom de ses adhérents ne sont pas cachés."

Si la franc-maçonnerie est cela, rein que cela, et depuis longtemps, elle doit être bien connue et, vieille institution, elle ne doit plus susciter de passions ! Pourtant, un large voile qui couvre ses mystères, bien que souvent levé, excite encore les esprits. Malgré le temps et bien que plus de 60 000 ouvrages lui aient été consacrés, la franc-maçonnerie demeure mal connue, surtout dans les pays latins. Beaucoup néanmoins, malgré leur manque d'informations, s'en font, bien souvent par ouï-dire, une opinion établie et préconçue. Passons sur l'opinion sommaire de ceux, tant profanes que maçons, qui ne voient dans la doctrine maçonnique qu'une formulation du rationalisme et partant une opposition

aux dogmes des religions. C'est mettre la conclusion supposée avant les fondations et fonder celles-ci sur des manifestations ou des extériorisations particulières. Il est vrai que les organisations maçonniques, les obédiences, ne semblent pas, d'après leurs règles et statuts, poursuivre des buts identiques ! D'autre part, ces buts, qui constituent la doctrine, ne s'expriment pas dans le langage courant des concepts usuels. Les francs-maçons affirment que leur enseignement est révélé par des symboles rendus sensibles grâce à un rituel. Mais celui-ci est lui-même variable ; il en résulte que plusieurs rites ont été créés, d'où la difficulté pour tout un chacun de s'y retrouver !

## 1. Les origines.

Lorsqu'on évoque la franc-maçonnerie, la question de ses origines surgit immédiatement. Les clichés les plus variés viennent aussitôt à l'esprit, pêle-mêle, pour former le plus souvent une image bien éloignée de la réalité...

Ne croit-on pas parfois que les francs-maçons eurent pour ancêtres les templiers ? Ou ne pense-t-on pas que la franc-maçonnerie est issue du compagnonnage ? A moins qu'elle ne soit née dans le giron de la fraternité mystique des Rose-Croix ?

Ces interrogations ne sont pas sans fondement. Car s'il est établi qu'il n'y a aucun lien de filiation entre les templiers, les compagnons, les Rose-Croix et les francs-maçons, du moins subsiste-t-il un certain nombre de traditions et de symboles communs.

Plus fantaisistes sont les propos tenus depuis longtemps par des auteurs, y compris des maçons, peu soucieux de vérité historique. Il en est qui voient dans la franc-maçonnerie l'héritière directe des cultes à mystères, comme ceux d'Elusis ou de Mithra. D'autres surenchérisent en transformant la société maçonnique en secte gnostique ou en fille du catharisme, quand il ne la firent pas remonter à l'Égypte et à la Grèce antiques, ou même... à la création du monde !

Devant de telles constructions mythologiques, il n'est pas difficile de faire le départ entre la légende et la réalité historique. Mais de quoi est faite cette dernière ? Il ne faut pas voir dans la franc-maçonnerie autre chose qu'un produit des corporations médiévales de constructeurs. Là se situe la véritable origine de l'ordre maçonnique : dans le dur et patient labeur des maçons qui, pierre après pierre, édifièrent les cathédrales.

Les confréries des bâtisseurs

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les confréries de bâtisseurs firent leur apparition dans



les pays occidentaux où s'érigeaient des édifices religieux : Espagne, Italie, Allemagne, France, Angleterre et Ecosse. L'Eglise commandait ces associations de constructeurs qui regroupaient architectes, tailleurs de pierre, sculpteurs, maîtres verriers, tous ceux qui oeuvraient à exprimer la foi du peuple chrétien.

Si le berceau de la franc-maçonnerie se trouve dans les guildes de bâtisseurs du Moyen-Age, il n'est cependant pas possible de repérer les premières traces du mot "franc-maçon" qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La maçonnerie de métier regroupait des hommes qui agissaient, qui opéraient, c'est pour cette raison, qu'elle est aujourd'hui appelée "opérative", pour la distinguer de la maçonnerie "spéculative", qui, nous le verrons, n'apparut qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais quel sens recouvrait l'association des termes "franc" et "maçon" en cette fin du Moyen-Age ? Quels liens unissaient donc les groupements corporatifs de constructeurs et ce qui apparaissait sous le nom de "franc-maçonnerie" ?

Pour répondre à cette question, on peut dans un premier temps se tourner vers l'étymologie du mot "franc-maçon". Plusieurs hypothèses ont été émises, parmi lesquelles celle d'historiens anglais pour qui le terme freemason aurait désigné un sculpteur taillant la freestone, c'est à dire la pierre tendre, et non la roughstone, la pierre dure. Le franc-maçon aurait donc été un ouvrier d'une classe supérieure. D'autres hypothèses font du franc-maçon un homme libre : free ou "franc" qualifierait le maçon et non la pierre. Ainsi Alec Mellor faisait du freemason un "maçon corporativement privilégié, et plus profondément intégré que les autres dans la structure corporative"<sup>1</sup>.

Henri Félix Marcy estimait pour sa part que le franc-maçon était un homme libre qui pouvait se déplacer de ville en ville, libre des obligations et des règlements qu'une corporation aurait pu lui imposer. Pour René Guénon, le maçon était réputé libre "à cause des franchises qui avaient été accordées par les souverains à leurs corporations, et sans doute aussi parce que la condition d'homme libre de naissance était une des qualifications requises pour être admis à l'initiation"<sup>2</sup>. De son côté, Paul Naudon pense qu'est "franc" celui qui fait partie d'un "franc-mestier" : les francs-maçons auraient bénéficié de franchises accordées par l'Eglise, car leur groupement serait né de la transformation de confréries religieuses en confréries laïques<sup>3</sup>.

Le seul énoncé de ces différentes hypothèses suffit à se rendre compte que l'étymologie du vocable "franc-maçon" ne suffit pas à expliquer ce qu'était le maçon de l'époque. Il nous reste à nous pencher sur les sources que l'histoire nous a léguées.

Ces sources, ce sont les Old Charges, les "Anciens Devoirs", un ensemble de manuscrits anglais dont les plus anciens datent du XIV<sup>e</sup> siècle et les plus récents du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces documents contiennent des règlements professionnels, les "devoirs" des maçons, des reconstitutions légendaires de l'histoire des origines de la maçonnerie, mais aussi des prières. Sans rentrer dans le détail, ce qui

serait parfaitement impossible, dans le cadre de cette présentation, on peut affirmer que les "Anciens Devoirs" de la franc-maçonnerie opérative constituent une preuve irréfutable de la catholicité des loges au Moyen-Age. Outre saint Jean, les maçons opératifs s'étaient plus particulièrement choisis quatre saints patronaux, connus dans toute la littérature maçonnique sous leur appellation latine, les Quatuor Coronati (Quatre Couronnés). Selon la légende, quatre maçons romains avaient refusé, sous Dioclétien, de construire des temples aux divinités du paganisme qu'ils considéraient comme des idoles. Sur ordre de l'empereur, ils furent assassinés et l'Eglise en fit quatre saints martyrs, fêtés le 8 novembre.

## 2. Le tournant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Quant les maçons deviennent "acceptés"

Longtemps composés de maçons maniant la truelle, l'équerre, le compas, tous les outils des constructeurs, les loges anglaises vont, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, recruter des membres n'appartenant pas au métier. Cette évolution engendrera une profonde mutation de la société maçonnique, non seulement au point de vue de ses effectifs, mais surtout sur le plan religieux et philosophique.

Le XVII<sup>e</sup> siècle maçonnique, siècle de transition, est marqué par le phénomène de l'acceptation : des notables, des penseurs, des personnes influentes sont reçus dans les loges. Ce sont des maçons "acceptés". Progressivement, ils vont devenir majoritaires au sein des loges au point que ces dernières perdront tout caractère opératif, toute orientation pratique. Elles se transformeront en société de pensée. Une nouvelle forme de sociabilité apparaît : l'agir fait place à la pensée, à la conversation, à l'échange d'idées. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la franc-maçonnerie est devenue une institution spéculative qui a perdu tout lien avec ses origines opératives, hormis son symbolisme.

Nouveaux courants de pensée

Entrés de fraîche date dans un cercle restreint de frères, les nouveaux maçons y apportèrent leurs idées personnelles et toutes celles qui étaient en vogue en ce XVII<sup>e</sup> siècle. Elles avaient pour nom alchimie, hermétisme, occultisme. L'esprit scientifique et rationaliste s'éveillait, avec la création à Londres de la Royal Society, société savante regroupant une élite intellectuelle préoccupée par l'étude et l'exploration de la nature. Beaucoup de membres de cette société, tels Elias Ashmole et Jean Désaguliers, étaient maçons influents, la philosophie de Newton devait dès lors influencer sur le climat intellectuel des loges. Newton se représentait Dieu comme un grand architecte qui avait créé le monde. En découvrant la loi de la gravitation en 1666, il montrait que l'univers physique répondait

à des lois mécaniques ; en même temps, il pressentait que ces lois émanaient d'un grand architecte. Nous voilà très proches du Grand Architecte de l'Univers auquel toute la tradition maçonnique fait référence... Ajoutons que Newton "déployait de nombreux efforts pour découvrir le plan du Temple de Salomon qu'il pensait être le meilleur guide de la topographie céleste"<sup>4</sup> et l'on sait toute la fortune que connut et que connaît encore le Temple de Salomon dans la franc-maçonnerie, même si Newton n'est pas l'inventeur.

### **3. Les débuts de la franc-maçonnerie spéculative.**

#### **Naissance de la maçonnerie moderne**

Traditionnellement, on situe la naissance de la franc-maçonnerie spéculative - dite moderne - ou encore symbolique - au 24 juin 1717. Ce jour-là, les membres de quatre loges londoniennes se réunirent dans une taverne de la ville et fondèrent la Grande Loge de Londres. Peu après et rapidement, la franc-maçonnerie se répand à travers le monde, particulièrement en Amérique du Nord et sur le continent européen.

Les constitutions d'Anderson, publiées la première fois en 1723, sont à la franc-maçonnerie moderne ce que sont les Old Charges étaient à la maçonnerie opérative : un code de conduite, une charte de devoirs. Il n'est pas possible, dans le cadre de notre travail, de nous pencher sur le texte de ces Constitutions, pourtant plusieurs points auraient mérités qu'on s'y attarde un peu, notamment sur l'article premier de la deuxième partie qui traite des devoirs du franc-maçon envers Dieu et de la religion, article qui, d'ailleurs, a fait l'objet des interprétations les plus diverses et, de la réponse que l'on y apporte dépend la conception que l'on veut donner de la franc-maçonnerie...

Le XVIII<sup>e</sup> est, à bien des égards, l'âge d'or de la franc-maçonnerie moderne. Pour notre propos, cela dépasserait largement le cadre que nous nous sommes fixé, d'autant que de très nombreuses publications existent et sont d'accès relativement aisés...

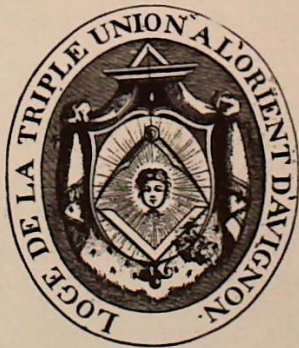
### **4. Les débuts de la franc-maçonnerie dans notre région.**

Si les premières loges maçonniques françaises apparaissent à Paris vers 1725 ; la première loge avignonnaise, celle de Saint-Jean fondée par le marquis de Calvière, est attestée dès 1737, c'est à dire pour le Midi méditerranéen, avant Marseille qui ne connaîtra la Maçonnerie qu'en 1751.

Nous ne reprendrons pas les travaux, déjà anciens, mais toujours

valables, de l'éminent archiviste Hyacinthe Chobaut<sup>5</sup>, sur les débuts de la franc-maçonnerie à Avignon, publiés dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse en 1924, ni ceux de Claude Mesliand<sup>6</sup> qui a étudié, en 1970, les loges avignonaises pour la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis, mis à part quelques articles de détails, publiés dans des revues spécialisées, rien ou presque, n'est venu s'ajouter à ce que, nos deux auteurs précités, avaient publiés sur la question. M'intéressant de près aux questions maçonniques, j'ai consulté de nombreux documents, en particulier pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Sur les encouragements de quelques amis, je me suis décidé à publier le résultat de mes recherches.

1. A. Mellor, *Nos frères séparés, les francs-maçons*, Mame, Tours, 1961, p. 20.
2. R. Guenon, *Aperçus sur l'initiation*, p. 102-103; cité par J. Palou, *la Franc-Maçonnerie*, Payot, Paris, 1964, p. 24.
3. P. Naudon, *La Franc-Maçonnerie* (Coll. Que sais-je ?, 1064), P.U.F., Paris, 1977, p. 18-19.
4. J. Orval, *La Franc-Maçonnerie*, Labor, Bruxelles, 1988, p. 33 qui renvoie à N. Hampton, *Le siècle des Lumières*, Le Seuil, Paris, 1972, p. 26.
5. H. Chobaut, "Les Débuts de la Franc-Maçonnerie à Avignon (1737-1751)", *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1924, pp. 146-163.
6. C. Mesliand, "Franc-Maçonnerie et religion à Avignon au XVIII<sup>e</sup> siècle", *Annales historiques de la Révolution française*, juillet-septembre 1969 ; "Renaissance de la Franc-Maçonnerie avignonnaise... (1774-1789)", *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française*, 1970, pp. 23-82.



## II. La Franc-Maçonnerie avignonnaise et vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle.

Notre étude débute à partir de la Révolution de 1789. Contrairement à une idée encore largement répandue de nos jours, tant chez de nombreux francs-maçons, que dans le monde profane, la franc-maçonnerie n'a pas préparé ni réalisé la Révolution. Il n'y eut pas de complot maçonnique contre le trône et l'autel, tous les historiens sérieux s'accordent à le reconnaître, les preuves sont surabondantes. Pour Avignon, j'ai bien cherché, mais en vain, une quelconque influence des loges sur les événements qui ont aussi bouleversé notre région. C'est donc la confirmation sur le plan local, d'une généralité vérifiée sur le plan national.

### **1. Continuité et mutation, les loges vauclusiennes sous le 1<sup>er</sup> Empire.**

La franc-maçonnerie française va beaucoup évoluer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il en sera de même dans notre département, avec, il est vrai, un certain décalage dans le temps. Avec le Concordat de 1801, les bulles papales condamnant la franc-maçonnerie devenaient d'application sur tout le territoire français. Les maçons catholiques, mais surtout le clergé, désertèrent les loges tout au long de la première moitié du siècle. Pour soutenir son régime et diffuser un esprit loyaliste, Napoléon Bonaparte utilisa une maçonnerie qui lui était toute dévouée. Joseph Bonaparte, le frère de l'empereur, devint Grand Maître du Grand Orient en 1805. Quelques 17 maréchaux d'Empire en faisaient partie ainsi que des hauts fonctionnaires et nombre d'officiers de l'armée napoléonienne. Localement, on note l'appartenance maçonnique de plusieurs préfets : Delattre, Hultmann, Stassard, qui sera, plus-tard, Grand Maître du Grand Orient de Belgique. A la chute de l'Empire, nombreux furent les francs-maçons qui abandonnèrent la partie. C'est d'ailleurs une constance qu'on peut, d'ors et déjà, relever : à chaque bouleversement politique et social important, on constate une désaffection des loges, ce qui justifie, en partie, le plan de notre étude en quatre parties, à savoir Premier Empire, Restauration, Deuxième République et Second Empire, enfin Troisième République. L'instabilité politique du XIX<sup>e</sup> siècle dans notre pays a été déterminante pour la politisation croissante des loges qui ont été gagnées par le virus politique et devinrent le refuge de toutes les oppositions républicaines et libérales. Sur le plan des idées; les loges furent gagnées progressivement à l'agnosticisme, au positivisme, puis au matérialisme athée ; l'anticléricalisme virulent n'étant que la partie la plus visible de l'idéologie maçonnique dans notre pays sous la Troisième République.

Mais revenons aux francs-maçons avignonnais. A la chute de l'Empire,

certains d'entre eux, n'avaient pas déserté la loge des Vrais Amis Réunis. Leur vénérable fut malmené et conspué par les royalistes, très nombreux dans notre région. Il dut son salut grâce à son emprisonnement à Toulouse. Il n'avait probablement rien fait, mais la franc-maçonnerie, s'étant par trop identifiée à un régime abhorré, notamment avec ses cadres dirigeants, fut la cible d'exactions inqualifiables : profanation du local maçonnique, incendie des maisons de campagne du vénérable sous prétexte que les francs-maçons étaient des fédérés. L'Empire sera une période de continuité et de mutation, de continuité tout d'abord, parce que sur les huit loges que nous avons repertoriées concernant cette période, nous retrouvons cinq loges d'Ancien Régime. La situation dans le reste du département est analogue : certaines anciennes loges renaissent, alors que quelques nouvelles apparaissent, ainsi à Apt, Carpentras, Orange, Pertuis. Les changements se produisent, essentiellement, au niveau du recrutement : dans l'ensemble, les nouveaux venus sont plus jeunes et de condition sociale plus modeste, j'en donne un exemple avec la publication d'un tableau de loge des Amis Sincères d'Avignon pour l'année 1806, sur lequel on relève un ferblantier, un menuisier, un boucher, un bottier, un imprimeur-libraire, bref il s'agit, pour la plupart, de petits commerçants, associés à quelques militaires, tel ce brigadier ou ce sergent...

## 2. La Restauration ou le tournant.

Sous la Restauration, la situation de la franc-maçonnerie avignonnaise était très médiocre. En effet, il faudra attendre 1821 pour que les Vrais Amis Réunis d'Avignon redonnent des signes de vie au Grand Orient de France, c'est dire si les mésaventures de leur vénérable, sous la Terreur blanche, avaient marquées les frères avignonnais... La Réunion Bienfaisante, deuxième loge de la ville à se réveiller, n'avait pas donné signe de vie depuis 1810... Dans le département la situation n'était pas très brillante, les frères éprouvaient, en effet, les pires difficultés à se réunir, tout au moins à obtenir les autorisations administratives nécessaires. Rappelons que les loges maçonniques n'ont jamais été expressément interdites, elles ne le furent que sous le gouvernement de Vichy. Elles étaient tolérées en vertu de l'article 291 du Code pénal, instauré par Napoléon en 1810. Cet article précisait : Nulle association de plus de vingt personnes, dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société.

Dans ces conditions, il ne restait plus au citoyen français que la ressource de devenir franc-maçon, car c'était le seul endroit où il pouvait s'exprimer. Par la force des choses et à cause d'une législation draconienne, la franc-maçonnerie jouera, à partir de 1815, le rôle des clubs et des sociétés de

pensée sous le règne de Louis XVI, que le pouvoir royal bien faible et débonnaire tolérait. Fait nouveau, c'est à l'intérieur du cadre maçonnique qu'une partie importante de frères va essayer de réaliser ses aspirations de liberté, et en particulier ses aspirations politiques. Ceci est très important pour qui veut comprendre l'évolution idéologique de la franc-maçonnerie française au cours du XIXème siècle, phénomène particulier aux maçonneries, dites latines, par opposition à la maçonnerie anglo-saxonne, beaucoup plus formaliste et traditionnelle...

On assiste à un tournant dans l'attitude des frères, ces derniers délaissent l'initiation maçonnique pour s'intéresser à des questions plus profanes, c'est à dire sociales ou politiques. La police veille, les espions infiltrèrent les loges, dans ce climat de suspicion, les rapports entre les autorités et les Maçons ne s'améliorèrent pas. La Réunion Bienfaisante, qui se réunissait rue Velouterie, était étroitement surveillée. D'après un rapport de police : ses membres appartiennent à la classe ouvrière et professent des opinions républicaines, le but de leurs réunions est plutôt de parler de politique que d'y faire des réceptions et des banquets...

Comment les francs-maçons se voyaient-ils, qu'elle opinion avaient-ils d'eux-mêmes ? selon un représentant de la loge avignonnaise l'Union des Arts et Métiers, la maçonnerie procure d'immenses avantages aux ouvriers. Elle les rend polis, doux, sobres, bons pères, bons maris... Elle leur donne une meilleure opinion d'eux-mêmes et les honore à leurs propres yeux, elle en fait des citoyens recommandables.

On le voit, par cet exemple, il s'agit d'un vague humanitarisme, certes fort louable, mais fort éloigné du concept de société initiatique.

L'année 1848 fut, à nul doute, une année charnière pour la Franc-Maçonnerie, en général, et pour la Franc-Maçonnerie avignonnaise, en particulier. Les événements relatifs à la République intéressaient au plus haut point les membres des Vrais Amis Réunis, ceux-ci se réunissaient plusieurs fois par semaine, pour commenter les événements révolutionnaires, malgré l'interdiction de s'occuper de politique. La loge passe rapidement de cinquante membres, fin 1847, à près de trois cents, fin 1849 ! Quelques personnalités locales apparaissent, tels Alphonse Gent, avocat et homme politique, Paul Pamard, issu de la famille de médecins avignonnais bien connue et, qui sera le grand maire d'Avignon sous le Second Empire.

### **3. Le Second Empire, ou le Changement.**

Pour l'orateur des Vrais Amis Réunis, l'initiation maçonnique consistait à instruire les hommes pour les rendre meilleurs et par suite plus heureux. Cette assertion, bien dans l'esprit du temps, donne le ton des futures préoccupations des francs-maçons pour les décennies à venir. Les frères avignonnais avaient pignon sur rue avec leur vaste local de la rue Bancasse. Il n'est pas rare de trouver des échos de leurs activités dans la presse locale : bals au profit d'actes de bienfaisance, mais dont les profits

étaient malheureusement assez maigres pour être véritablement efficaces. On parle des francs-maçons dans la catholique Avignon, Armand de Pontmartin, dans ses Mémoires, restitue d'un ton amusé l'atmosphère qui règne dans l'ancien, mais néanmoins fameux, Café du Jeu de Paume, connu de tous les avignonnais non-initiés !

Après une sorte d'apogée, les Vrais Amis Réunis se retrouvèrent littéralement en faillite à cause des trop nombreuses défections. En effet, l'enthousiasme passé, les démissions allèrent bon train et, les membres restants fidèles à la loge ne pouvaient plus payer les charges du local, devenues trop lourdes. De 1853 à 1862, ce fut le silence à peu près complet des Vrais Amis Réunis. L'autre loge de la ville connue, elle aussi, de nombreux ennuis et fut fermée par autorité préfectorale, avec l'accord du Grand Orient de France, fait assez rare pour être mentionné.

De nouvelles loges vont, néanmoins, se constituer dans le département : à Carpentras, au Thor, avec les Amis de la Sagesse, à Orange et à Pertuis. Toutes ces loges joueront au chat et à la souris avec les autorités, si l'on peut se permettre cette expression, surtout le Triomphe de l'Amitié de Pertuis. Il est impossible de relater le détail de ces interventions policières plus ou moins cocasses ! Avec le recul du temps, toutes ces anicroches - on ne peut parler de persécutions - paraissent anodines mais, sous le Second Empire, il n'était pas question de badiner avec les représentants du pouvoir, qui dans l'ensemble était assez hostile à la Maçonnerie. Dans cette troisième partie, on note un changement d'attitude des francs-maçons vaclusiens. Ces derniers n'hésitent plus à s'opposer, quelquefois de manière véhémente, aux autorités, surtout lorsqu'ils estiment que tel maire ou tel sous-préfet les tracassent au-delà d'une certaine légitimité. Si la Franc-Maçonnerie était parfaitement tolérée dans les grandes villes ou dans son principe au niveau national, il faut bien constater qu'elle rencontra de sérieuses difficultés sur le terrain pour se faire admettre. C'est d'autant plus vrai qu'on descend dans la hiérarchie des villes : A Avignon pas ou peu de problèmes avec les autorités. Par contre, dans les sous-préfectures comme Apt, Carpentras, Orange, cela devient plus compliqué, tandis que dans les bourgades telle le Thor, cela devient franchement problématique... D'après un témoignage d'un franc-maçon, sous-officier originaire du Thor : beaucoup de personnes croient tout bonnement que les francs-maçons sont des loups-garous ou des sorciers ! Pour notre informateur, il se s'agit que de bigoterie de village et de vilénies, d'autant que les rapports de police étaient favorables à la loge des Amis de la Sagesse...

La loge du Triomphe de l'Amitié, connue de nombreux démêlés avec le maire de Pertuis. Pourtant, ce dernier, d'après ses propres déclarations, n'était pas hostile à l'institution maçonnique en général. Il était opposé, par contre, à la loge de Pertuis, parce que, selon lui, elle ne respectait pas les différents règlements en vigueur, notamment ceux relatifs aux débits de boissons ! Rien de bien grave, somme toute, mais pour le maire de Pertuis, toutes les raisons étaient bonnes pour tordre le cou à des francs-maçons indignes qui bravaient impudemment son autorité. Il n'est



pas possible de rentrer dans le détail de ces aléas rencontrés par les francs-maçons vauclusiens mais, rappelons que le droit de réunion n'existait pas pour le citoyen français de cette époque ! Et le seul endroit de réunion toléré, plus que véritablement autorisé, était la loge maçonnique ! Ceci est une conséquence directe de l'article 291 du code pénal, instauré par Napoléon 1er. Fatalement, dans une société par trop bridée, les loges offrirent, peu ou prou, un moyen commode et relativement sûr aux citoyens pour se réunir et échanger des propos autres que ceux du café du commerce ! On comprend mieux, avec cette législation draconienne en matière de liberté individuelle, comment les loges évoluèrent, inexorablement, vers d'autres préoccupations, plus sociales et politiques, qu'initiatiques stricto-sensu. Cette situation particulière à la France et à d'autres pays, sera inconnue en Angleterre, d'où le destin radicalement différent de la franc-maçonnerie outre-Manche.

#### 4. La troisième République et l'engagement des francs-maçons.

Cette quatrième partie est la plus importante, car c'est véritablement à cette période que les francs-maçons feront parler d'eux. Sans dire qu'ils jouèrent un rôle de premier plant dans la vie politique et sociale vauclusienne, il faut leur reconnaître une position non négligeable, difficile à apprécier, par ailleurs. De nombreux hommes politiques vauclusiens furent francs-maçons, notamment certains maires et députés. Citons, pêle-mêle, quelques-uns d'entre-eux : le sénateur Auguste Béraud, Gustave Délestrac député de Carpentras, Louis Depech député d'Apt, Alexandre Dibon maire d'Avignon, Paul Faure député d'Orange, le sénateur Alphonse Gent, le conseiller général et maire de Cavailon Joseph Guis, Georges Laguerre député d'Apt, Marius Loque maire de Bollène, Alfred Michel député-maire de Carpentras, Paul Poncet maire d'Avignon, Gaston Pourquery de Boisserin député-maire d'Avignon... La liste n'est bien sûr pas exhaustive, mais on peut se faire une idée, par ces quelques exemples, de l'emprise maçonnique au niveau de notre département. Si les francs-maçons étaient relativement nombreux, quelle fut leur influence en Vaucluse ? Voilà une question embarrassante, à laquelle il est difficile de répondre en toute objectivité ! Bien souvent, on rencontre deux types de réponses, soit on exagère le rôle des francs-maçons, c'est, en général, l'attitude des antimaçons et curieusement de certains francs-maçons, abusés par une certaine idée d'eux-mêmes. L'autre attitude, c'est celle de l'histoire officielle, de l'Université, qui d'une manière générale dans notre pays, élude la question. Des francs-maçons, il n'en est pas question ou très peu, malgré quelques récentes et timides incursions. Sans vouloir éluder la question, à notre tour, il est difficile de dresser un bilan précis. Mais, au vue de ce que nous avons pu vérifier et analyser, il est possible d'avancer quelques conclusions. La première de toute, c'est que, sous la Troisième République, la franc-

maçonnerie a fini par se séculariser, en abandonnant toute référence métaphysique et en laissant la liberté à ses membres de se référer ou non - plutôt non- à un principe créateur. Les conséquences de cette logique ne se firent pas attendre : les francs-maçons, dans leur grande majorité, furent des propagandistes des idées républicaines, telles le laïcité et son corollaire la séparation de l' Eglise et de l'Etat. Sur ces points le consensus fut pratiquement général. D'un point de vue politique, on le sait, les francs-maçons étaient républicains, essentiellement de gauche, opposés aux réactionnaires, aux cléricaux, comme ils les qualifiaient. Nous ne porterons pas de jugement de valeur sur ces différents engagements, fort louables par ailleurs, mais très éloignés des buts originels de la franc-maçonnerie. Certains, francs-maçons ou non, s'en félicitent, d'autres désapprouvent l' évolution suivie par la franc-maçonnerie dans notre pays au siècle dernier. Pour notre part, nous avons essayé de donner une image aussi juste que possible d'individus, ni pire ni meilleurs que la moyenne de leurs concitoyens, mais qui faisaient partie d'une frange de la population. Minoritaire, la franc-maçonnerie fut fatalement en opposition, sinon en conflit idéologique, avec le reste de la société. Tel fut souvent le destin de la franc-maçonnerie dans notre pays, au XIX<sup>e</sup> siècle, le Vaucluse maçonnique n'échappa pas à cette évolution des mentalités.

Michel CHAZOTTES, *La Franc-Maçonnerie avignonnaise et vauclusienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, préface d'Alain Maureau, Edisud, Aix-en-Provence, 1993, 144 p.

# LE COMPAGNONNAGE

*Gilbert HEU*

(Cercle Généalogique de Vaucluse)

Le terme "compagnonnage" est relativement récent, puisque la première mention qui en est faite date de 1719, dans un rapport de police. Jusqu'alors, on ne parlait que du "Devoir". Auparavant, le compagnon restait celui qui partageait le pain. (La chanson de Roland : "Eymeri le petit compagnon")

## HISTORIQUE

La tradition fait remonter le principe du Devoir à la construction du temple de Salomon, par l'architecte Hiram, assisté de "maîtres", d'initiés et d'apprentis.

Afin d'établir la hiérarchie des salaires, chacun des groupes d'assistants possédait un mot de passe secret. Ainsi, l'initié ne connaissant pas le mot de passe des maîtres, ne pouvait usurper un salaire indu.

Les maîtres désignés par Hiram, désignaient eux-mêmes les initiés et les apprentis selon leur compétence dans leur métier.

C'est ce mot de passe confidentiel qui a fait naître la légende du "secret du compagnonnage". Nous verrons plus loin que ce secret est bien différent.

L'absence d'archives écrites crée un grand vide dans l'évocation du Devoir. Les Sarrazins, puis les Croisés de retour et enfin les différents ordres de chevalerie et de moines constructeurs ayant séjourné en terre sainte se sont transmis des connaissances inusitées en occident à l'époque, concrétisées dans l'édification des églises jalonnant le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.

Il est évident que le temple de Salomon, malgré ses destructions successives restait le lieu générateur d'initiés dans l'art de la construction. Si, initialement, seuls appartenaient au Devoir les métiers "d'Art royal" de la construction utilisant l'équerre et le compas : tailleurs de pierres, charpentiers et forgerons, l'indigence de l'organisation corporative du moyen-âge a laissé la place au Devoir dans la représentation des métiers, et bientôt, tous les métiers se réclamaient du Devoir.

La confirmation de l'unité de constructeurs de cathédrales est liée à la découverte de marques significatives autres que les marques professionnelles habituelles des poseurs sur les pièces-clés des édifices et que l'on retrouve dans chacune d'elles.

Le tour de France par lui-même est prouvé par des textes de 1360 à Rouen, 1420 à Troyes(\*), 1438 et 1445 à Dijon faisant allusion à des ouvriers "passants", expression encore utilisée chez les compagnons de nos jours.

## LE SURNOM COMPAGNONNIQUE

Si, au moyen-âge, l'ouvrier pouvait espérer devenir son propre patron, sous Louis XIV, il lui est interdit de posséder du gros outillage ; les corporations se ferment et n'admettent comme maîtres que les fils des maîtres, sans tenir compte des compétences professionnelles.

Représentant une population dangereuse par ses connaissances et incontrôlable par son itinérance, les compagnons subirent des tracasseries policières : une ordonnance de 1649 oblige les ouvriers itinérants à s'inscrire sur les contrôles de police et leur interdit de s'assembler. Leur esprit d'indépendance les conduisit à mettre des interdits chez certains patrons et même dans certaines villes. En dépit des répressions policières, leurs compétences leur permirent de se maintenir, mais ils se donnèrent des noms d'emprunt pour se protéger. Parmi les plus célèbres, citons :

Avignonnais la vertu : Agricola Perdiguier (menuisier)

Le soutien du Devoir : Eugène Millon (charpentier)

Périgord coeur loyal : Abel Boyer (maréchal-ferrant)

Angoumois l'ami du Trait : Joseph Voisin (charpentier)

Ange le Dauphiné : Ange Bonino (serrurier)

ou plus modestement, Flamand la fermeté, votre serviteur (carrossier).

Ces noms d'emprunt sont donnés à l'entrée dans la société, selon l'origine géographique de celui qui aspire à devenir compagnon ; c'est l'aspirant. L'aspirant sait déjà travailler dans son métier, mais doit encore se perfectionner. Pour devenir compagnon, il devra se montrer capable de surmonter des difficultés inhabituelles de sa profession. Ces difficultés sont surmontées et dépassées dans le chef d'oeuvre ou oeuvre maîtresse. Ce travail, longtemps de dimensions modestes imposées par l'itinérance, comme celui de Perdiguier : une maquette d'escalier tournant à dessous coulissant, un quart de tour en spirale, en noyer, et comportant treize marches, tend actuellement à être utilitaire et donc grandeur nature : réalisation d'une porte monumentale en fer forgé ou en bois, d'un plafond à caissons, d'un bureau, mais recherchant toujours la difficulté, inutile pour le commun des mortels, mais enrichissante pour le devoir.

La deuxième partie du surnom compagnonique met en valeur une qualité que l'aspirant a démontrée durant son périple ; à sa charge d'en faire la preuve et de maintenir son surnom.

## LA SAINTE-BAUME

Après la mort tragique d'Hiram, deux de ses maîtres : Jacques, responsable des tailleurs de pierres, et Soubise, responsable des charpentiers, quittent la Judée et viennent s'installer en France. Brouillés, ils se séparent ; Soubise se fixe à Bordeaux et Jacques à Marseille. Vieillissant, ce dernier se retire dans une grotte du massif de la Sainte-Baume où il meurt assassiné.

On dit que, plus tard, après la mort du Christ, certains de ses amis furent mis dans une barque, livrée aux courants, sans rame ni voile. Abordant près de Marseille, ceux-ci : Marie Madeleine, Maximin, Lazare, Marie Jacobé et Marie Salomé se fixèrent dans la région. Les deux dernières en Camargue (Saintes-Maries-de-la-Mer), la première dans une grotte de la Sainte-Baume où elle mourut.

Saint Louis s'y recueillit en 1254, de retour de croisade. Les compagnons s'y rendent régulièrement en pèlerinage depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle. Un relais en bordure du chemin permettait de faire étape. La traversée de la forêt, de tous temps protégée, amène au pied de la falaise où un panneau demande parfois au pèlerin de monter une bûche (C'est le père gardien du sanctuaire qui demande une aide). L'ascension sur les

pierres irrégulières nous laisse le loisir de lire les signatures compagnonniques, pieux graffitis, parmi lesquels on lit encore "Avignonnais la vertu". Enfin, on arrive à la grotte avec sa source, appelant le silence et où le père gardien permet aux compagnons l'accès à une petite salle pour signer le registre rituel. On en profite parfois pour y faire "frapper" sa couleur du NOLI ME TANGERE", seulement après avoir fait le pèlerinage à pieds, de Gémenos à la grotte ; les plus courageux pourront monter jusqu'au Saint-Pilon, battu par les vents, où Marie-Madeleine venait prier tous les jours.

Des querelles de compagnons de divers rites ont fait disparaître certains registres. J'ai pu consulter celui qui va du 14 septembre 1840 au 21 septembre 1921. Il comporte 2.938 signatures. Celui de 1960 à 1970 en comporte 1.086.

## LE DÉFI

Une tradition bien compagnonnique est celle du défi. D'abord le défi envers le maître; (le patron qui veut tenir sa main d'oeuvre sous sa coupe) : il était important de montrer "de quoi on était capable" pour pouvoir réclamer un salaire plus élevé, des avantages en nature... Le défi à la matière que l'on veut dominer et, enfin, le défi envers soi-même.

Déjà en 1609, Henri IV interdit la coutume déjà ancienne des maréchaux de "forger les uns contre les autres des fers de gageure", fers particulièrement compliqués à réaliser par leur forme, leur taille ou leur support. L'enjeu était un petit fer d'argent arboré fièrement au chapeau du vainqueur.

Puis divers rites compagnonniques se défiaient par devant notaire pour tenir l'embauche dans une ville et en chasser les adversaires pour une période généralement de cent ans, rarement mise en pratique, et dont le règlement final se faisait au cours de batailles parfois sanglantes.

Ainsi, en 1803, la ville de Montpellier est mise en jeu par les charpentiers. Il s'agit de construire une chaire à prêcher. En 1807, la ville de Marseille est mise en jeu par les compagnons serruriers pour une période de 101 ans. Les concurrents doivent réaliser une serrure et ses clés dans une patte d'ancre. Le vainqueur : Ange le Dauphiné, réalise une serrure en forme de Légion d'Honneur exceptionnelle, disparue du musée Borély en 1943.

En 1884, Eugène Millon "le soutien de Salomon" est chef du chantier du viaduc de Garabit pour la société Eiffel. Il est appelé par "le patron" pour "lever" la tour.

Plus récemment, c'est le déplacement du temple d'Abou Simbel qui fut réalisé par une équipe de tailleurs de pierres compagnonnique pour permettre la réalisation du barrage d'Assouan, la restauration de la flamme de la statue de la Liberté, à New-York, qui fut confiée à une équipe de ferronniers du Devoir.

Depuis 1954, ont lieu les "Olympiades de la formation professionnelle". Longtemps, les compagnons ont été les seuls à représenter la France et à figurer régulièrement au palmarès dans leurs disciplines.

## SUR LE TOUR

Traditionnellement, le tour commençait près du lieu de résidence de l'apprenti ; et les étapes, parcourues le plus souvent à pieds, mais aussi en diligence ou en coche d'eau, étaient courtes et les

emplois duraient le temps d'un chantier. Le compagnon, embauché avec l'aide d'un "ancien" ou d'un "rôleur", était logé à l'auberge tenue par une femme de confiance, appelée traditionnellement "la mère". Ce nom devint le nom de l'auberge, parfois tenue par un homme : "le père". Elle devait être sûre, car une chambre était réservée aux rites du Devoir. Un ancien, ou le rôleur, contrôlait la bonne tenue des aspirants et compagnons au travail, mais aussi à l'auberge, l'assistance et visites à l'hôpital ou éventuellement en prison (pour rixe d'honneur). Tout était également codifié.

A l'occasion d'événements particuliers, le compagnon reçoit sa canne et ses "couleurs", rubans de soie, portées au chapeau, à la boutonnière ou en sautoir les jours de fête. Il se déplace avec son "carré", passeport compagnonnique lui permettant de se faire reconnaître à la ville étape.

Parfois, on lui demandait de justifier de son passage dans une ville par la description d'un signe sur un monument, comme la grenouille de Narbonne chère à Frédéric Mistral.

Avec l'industrialisation de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le compagnonnage a eu des difficultés à s'adapter, et avec les deux guerres mondiales, il a subi un déclin. En 1945, le compagnon tailleur de pierres Jean Bernard "La fidélité d'Argenteuil", a relancé le mouvement par la ville mère du Devoir, à Lyon.

Aujourd'hui, le train et l'automobile favorisent les déplacements et les maisons d'hébergement sont vastes, garnies de nombreuses salles de cours, d'ateliers, de chambres et d'une salle à manger (jamais réfectoire) et toujours une salle d'exposition de chefs d'oeuvre, base de l'émulation et de l'exemple.

La plupart des maisons ont été construites et meublées par les compagnons eux-mêmes, dans un constant souci de perfection technique et esthétique.

La seule femme de la maison reste "la mère", soutien moral du jeune débutant sur le tour ; gardienne de la bonne tenue de chacun, elle est respectée de tous.

Le prévôt représente l'autorité civile de la maison et le coordinateur de l'assemblée. Les déplacements de ville en ville sont programmés selon les possibilités d'embauche locales et les perspectives de progression dans le métier.

Le tour de France se termine souvent par un stage en atelier d'application : la fondation de Coubertin pour les serruriers et tailleurs de pierres, aux ateliers Sainte Catherine pour les carrossiers.

Actuellement, l'association ouvrière des compagnons du Devoir est représentée dans une vingtaine de villes en France, mais aussi en Allemagne, Suisse et Canada.

## ET POUR LE GÉNÉALOGISTE ?

La coutume veut que le compagnon reste discret sur son tour de France, envers ses proches : modestie, discrétion ?

Si, lui-même, n'a pas laissé de traces écrites de son périple, il y a peu de chances d'alimenter notre monographie. Vous pourrez trouver sa canne ou sa couleur, qui vous donneront quelques renseignements si vous savez les lire. Si vous savez par hasard où il se trouvait sur le tour à une date donnée (XVIII<sup>ème</sup> ou début XIX<sup>ème</sup> siècles), vous pouvez chercher dans les registres de police, s'il a participé à une "bataille" : certaines sont célèbres comme celle de La Crau, en 1816, ou de Tournus, en 1825. Si vous connaissez

sa profession, la date à laquelle il était à Marseille (passage à la Sainte-Baume) on peut éventuellement y découvrir la trace de son pèlerinage (sans grand espoir de succès pour l'avoir expérimenté moi-même).

Le seul document intéressant est le "carré" ou passeport compagnonique mais, normalement, il est gardé par la corporation et doit logiquement être brûlé à la mort du compagnon.

\*) Ordonnance de Charles VI concernant les cordonniers.. "plusieurs compagnons et ouvriers du-dit métier, de plusieurs langues et nations (lire provinces) alloient de ville en ville, ouvrer pour apprendre, cognoistre et savoir les uns des autres"...

## **A VOIR**

A Marseille : le maître autel de l'église St Victor

## **A VISITER**

Le sanctuaire de la Sainte-Baume

La maison des compagnons :

    rue du Dr Cauvin, St Barnabé, Marseille

La maison des compagnons :

    "le four à chaux", sortie autoroute Ouest, Nîmes

La maison des compagnons : rue Nérard, Lyon

    Leurs salles de chefs d'oeuvre

L'exposition "Fernand Flouret" : Vinsobres (26)

Le musée du compagnonnage, rue Nationale, Tours.

Ce bulletin a été imprimé avec le soutien :

*Du Conseil Général de Vaucluse*

et des Mairies de :

*Sorgues (84)*

*Bédarrides (84)*

*Apt (84)*

*Orange (84)*

*Rognonas (13)*

*Saint-Andiol (13)*

*Caromb (84)*





